



Mairie de BELCODÈNE

Belcodène, le 20 mai 2020.

Le Maire de BELCODÈNE
à
Mesdames et Messieurs
Les Conseillers Municipaux

Objet : Première réunion du conseil municipal.

Madame, Monsieur,

Comme prévue par les textes, la séance inaugurale du conseil municipal se tiendra le :

Mercredi 27 mai 2020 à 18 h 30

Elle aura lieu exceptionnellement à la salle de l'Ensoleiàdo et se fera en présence d'un public limité à 10 personnes afin de permettre la mise en pratique des gestes barrière préconisés dans la lutte contre la propagation du coronavirus.

Ordre du jour :

- Installation du conseil municipal ;
- Election du maire ;
- Détermination du nombre d'adjoints ;
- Election des adjoints ;
- Lecture et diffusion de la charte de l'élu local ;

Je vous remercie de bien vouloir prendre toutes dispositions pour assister à cette première séance.

Le Maire,
Patrick PIN.

ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

FEUILLE DE PROCLAMATION annexée au procès-verbal de l'élection

NOM ET PRÉNOM DES ÉLUS (dans l'ordre du tableau)

Qualité	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Fonction ¹	Suffrages obtenus par le candidat ou la liste
M.	Patrick PIN	14 juillet 1956	Maire	15
M.	Jean-Robert DAGORN	19 mai 1953	Premier adjoint	15
Mme	Sylvie FANEGO	23 novembre 1962	Deuxième adjointe	15
M.	Gabriel SCHANG	15 juin 1954	Troisième adjoint	15
Mme	Évelyne COQUERAN	12 avril 1955	Quatrième adjointe	15
M.	Pierre TAGLIAFFERO	09 juin 1956	Cinquième adjoint	15

Fait à BELCODÈNE, le 27 mai 2020

*Le maire
(ou son remplaçant),*

*Le conseiller municipal
le plus âgé,*

Les assesseurs,

Le secrétaire,

¹ Préciser : maire ou adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint).